

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SPORT

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 096216019045624

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 44/D.J.S/2026

Conformément la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet : **Réhabilitation des infrastructures sportives : Lot N° 01: Réhabilitation piscine 25 a Médéa-Lot N° 02: Réhabilitation piscine de proximité a Omaria-Lot N° 03: Réhabilitation piscine de proximité a tablat-Lot N° 04: Réhabilitation Salle OMS a Sidi Naamane-Lot N° 05: Réhabilitation Salle Spécialisées a Draa Smar Lot N° 06: Réhabilitation Salle Spécialisées a Beni slimane-Lot N° 07: Réhabilitation Salle Spécialisées a Médéa-Lot N° 08: Réhabilitation Salle Spécialisées a medjbeur-Lot N° 09: Réhabilitation Salle Spécialisées a bousken-Lot N° 10: Réhabilitation Salle OMS a Ksar el Boukhari chahid smail mesken-Lot N° 11: Réhabilitation piscine de proximité a ouled anter**

Toute personne physique ou morale qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes peut participer à cet appel d'offres :

Concernant a lot n°01

I- Capacités professionnelles : * cas soumissionnaire seuls

Certificat de qualification catégorie 03 et plus activité principale bâtiment en cours de validité, **en cas d'un groupement**, : le chef de file doit être une Certificat de qualification catégorie 03 et plus activité principale bâtiment en cours de validité a la date d'ouverture des plis et Les autres membres du groupement doivent être une Certificat de qualification catégorie 01 et plus activité principale bâtiment en cours de validité a la date d'ouverture des plis

II- Capacités financières : * cas soumissionnaire seuls ou groupement

* Les soumissionnaires qui possèdent le montant le plus élevé de La moyenne de chiffre d'affaire des (03) années à partir de 2018, supérieur ou égal à 8 000 000,00DA Justifier par les C20 et les bilans délivré par les services des impôts.

*** Dans le cas d'un groupement :** La moyenne de chiffre d'affaire des (03) années à partir de 2018, supérieur ou égal à 8 000 000,00DA chiffre d'affaires calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'années2018. Justifier par les bilans et les C20.

Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.

III- Capacités techniques : cas soumissionnaire seuls ou groupement:

présentés au minimum 01 attestation de bonne exécution constitué des travaux de même nature ou des travaux de construction et bâtiment comporter l'année de réalisation depuis 2018 le montant délivrée par des maitres d'ouvrages publics dont le montant est supérieur ou égal à 8 000 000,00DA

Moyens humains : cas soumissionnaire seuls ou groupement

-Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- **Ingenieur d'état ou master (architecte ou génie civil)** justifiée par une attestation d'affiliation valide Valable le jour de l'ouverture diplôme + attention de travail.

- le soumissionnaire ou le mandataire en cas de groupement n'est pas pris en considération dans cette condition, et ne fait pas sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique

- **Concernant a lot n°02 jusqu'à n°11**

I- Capacités professionnelles : * cas soumissionnaire seuls

Certificat de qualification catégorie 02 et plus activité principale bâtiment en cours de validité, **en cas d'un groupement**, : le chef de file doit être une Certificat de qualification catégorie 02 et plus activité principale bâtiment en cours de validité et Les autres membres du groupement doivent être une Certificat de qualification catégorie 01 et plus activité principale bâtiment en cours de validité a la date d'ouverture des plis

II- Capacités financières : * cas soumissionnaire seuls ou groupement

* Les soumissionnaires qui possèdent le montant le plus élevé de La moyenne de chiffre d'affaire des (03) années à partir de 2018, supérieur ou égal à 2 000 000,00DA Justifier par les C20 et les bilans délivré par les services des impôts.

*** Dans le cas d'un groupement :** La moyenne de chiffre d'affaire des (03) années à partir de 2018, supérieur ou égal à 2 000 000,00DA chiffre d'affaires calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'années2018. Justifier par les C20.

Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.

III- Capacités techniques : cas soumissionnaire seuls ou groupement:

présentés au minimum 01 attestation de bonne exécution constitué des travaux de même nature ou des travaux de construction et bâtiment comporter le montant délivrée par des maitres d'ouvrages publics l'année de réalisation depuis 2018 dont le montant est supérieur ou égal à 2 000 000,00DA

Nb — Un candidat peut participer aux plusieurs lots, Mais il ne peut obtenir qu' deux (02) lot.

- les offres qualifiées techniquement sont classées selon le montant du prix le plus élevé et l'attribution des lots aux soumissionnaires fait selon l'ordre des lots du 01 à 11 au soumissionnaire ayant obtenu deux lots et éliminé pour les autres lots

--En cas de groupement tous les membres du groupement doit répondre à la première condition d'éligibilité, les deuxième, troisième et la quatrième conditions doivent répondre par chef de file ou un membre.

-cas de soumission en groupement : - présentation Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement en précisant la nature de ce groupement (obligatoirement solidaire) propre à ce projet,

-les soumissionnaires présentant des offres seuls dans le présent cahier des charges ne peuvent pas présenter des offres dans le cadre d'un groupement et vice versa.

les candidats remplissant les conditions précitées et intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa-quartier Ouchene Médéa par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité tels qu'exigés par le cahier des charges doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes.

-Enveloppe N°1--dossier de candidature : contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges article 22 page 8

-Enveloppe N°2-Offre technique : contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges article 22 page 9

-Enveloppe N°3-Offre financière : contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges article 22 page 9

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : à Monsieur la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Médéa- « Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2026

- Projet : Réhabilitation au profit des infrastructures de sport –Lot N° : 14.....

« Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

- NB :- les soumissionnaires doivent mentionner uniquement les lots concernés par leur soumission sur l'enveloppe

-La durée de préparation des offres est fixée à **(15 jours)** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres national restreint sur le BOMOP ou la presse écrite.

-La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation avant 12 heures. si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant à la même heure.

-Les offres doivent être déposées à la Direction de la Jeunesse et des Sports et ne sont pas envoyées par courrier.

-la séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra en séance publique en présence des soumissionnaires au siège de la direction de la Jeunesse et des Sports de wilaya de Médéa, Situé dans le quartier Ouchene Médéa. à 13 :00H

- Les soumissionnaires restent engagés de leurs offres pendant un délai de 105 jours à compter de la séance d'ouverture des plis

--Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa et non envoyées par courrier.

-pour plus de détails voir cahier de charge (instructions aux soumissionnaires).